

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ BOTANIQUE  
DE LYON

---

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

---

SECONDE SÉRIE

IV

1886



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ  
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

---

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

---

1886

qué celle-ci sur une carte pourrait, s'il est né malin, fonder un prix en faveur de celui qui donnerait une explication satisfaisante de l'absence de la susdite Primevère en un grand nombre de districts et de provinces. Après avoir payé son tribut d'éloges à la féconde imagination des candidats au prix proposé, il donnerait le mot de l'énigme : Si la Primevère à grandes fleurs n'existe pas dans les prairies et sur la lisière des bois d'un grand nombre de localités présentant des conditions pareilles à celles qu'on observe en d'autres lieux où elle se montre, c'est parce que ses graines n'y ont pas été transportées.

Les exemples de ces localisations fortuites sont tellement nombreux qu'on en remplirait un gros volume. Tous les botanistes savent que plusieurs espèces communes sur les gneiss et granites du plateau central de la France jusque vers les montagnes du Forez, du Beaujolais, du Lyonnais et du Pilat n'ont jamais pénétré dans les Alpes du Dauphiné, de la Savoie et de la Suisse, etc., où cependant existent les terrains qui leur conviennent. Ce n'est pas ici le lieu d'en faire la longue énumération. Il suffit présentement de citer : *Ranunculus hederaceus*, *Viola sudetica*, *Sarothamnus purgans*, *Angelica pyrenaea*, *Peucedanogallicum* (*P. parisiense*), *Saxifraga hypnoidea*, *Galion saxatile*, *Centaurea nigra*, *Anthemis collina*, *Doronicum austriacum*, *Senecio adonidifolius*, *Campanula hederacea*, *Erica cinerea*, *Anarrhinon bellidifolium*, *Digitalis purpurea*, *Plantago carinata*, etc.

Le hasard est un facteur qui ne peut pas servir à l'établissement des lois de la Géographie botanique.

---

## SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1886

---

PRÉSIDENTE DE M. PÉTEAUX

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Lettre circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, relative au Comité des travaux historiques. — Revue horticole des Bouches du-Rhône, 387, 1886. — Société des sciences et arts agricoles et horticoles du Havre, 35, 36, 1886. — Bulletin de la Société littéraire et scientifique des Basses-Alpes VII, 22. — Revue savoisiennne, XXVII, 10, 11. — Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, XX, 1. — Bulletin of the Torrey Botanical Club, XIII, 10. — Botanische Zeitung, 43, 44, 1886. — Revue de Botanique publiée par M. Lucante, 52, octobre 1886.

## COMMUNICATIONS

M<sup>me</sup> PICHAT présente à la Société plusieurs espèces qu'elle a récoltées dans les environs de Meyzieux (Isère). Ce sont : *Pedicularis palustris*, *Myriophyllum intermedium*, *Epilobium palustre*, *Rumex palustris*, var. *laxiflorus*, *Ononis campestris*, *Cirsium bulboso-acaule*. — Elle présente en outre un échantillon de *Thapsia garganica* qui lui a été envoyé d'Algérie.

M. SARGNON fait remarquer que cette dernière espèce est très commune en Tunisie.

M. LACROIX, de Mâcon, annonce qu'il a reçu de M. Eugène Lemosy, commissaire à la gare de Saint Germain-des-Fossés, des échantillons fleuris de *Collomia coccinea*, espèce américaine qui s'est naturalisée dans les champs sablonneux des bords de l'Allier, aux Iles, près Saint-Germain-des-Fossés. M. Gaud, vicaire de la paroisse de Saint-Germain, avait déjà remarqué cette Polémoniacée, au mois d'août 1885, dans la même localité. Il est bon de rappeler que la *Collomia coccinea*, s'est aussi naturalisée depuis quelques années sur les bords de la Thur, à Pulversheim en Alsace. Un membre de la Société vogéso-rhénane l'a distribuée à tous ses collègues de ladite Association. M. Lacroix n'a pas trouvé de différence notable entre la plante naturalisée en Alsace et celle qui lui a été envoyée de Saint-Germain-des-Fossés.

Voici la description de celle-ci :

COLLOMIA COCCINEA Benth. — Plante de 30 à 50 centimètres. — Racine pivotante à radicelles blanches et nombreuses. — Tige rougeâtre, sillonnée, garnie de poils à crochets dirigés en bas ; rameuse à la partie supérieure, chaque rameau terminé par un capitule de fleurs. — Feuilles alternes à disposition quinconciale, ovales-allongées, à face supérieure luisante, chagrinée, munie de poils apprimés, à réseau finement anastomosé, à face inférieure lisse, plus pâle. — Fleurs en capitules terminaux à inflorescence centrifuge, 15-20 fleurs réunies cinq à cinq à la base d'une bractée ovale-aiguë, à sept nervures, garnie à la face supérieure de nombreux poils glanduleux-visqueux. — Calyce monosépale, campanulé, à côtes jaune-pâle à la base, à cinq dents vertes, hérissées de poils glanduleux-visqueux. — Corolle tubuleuse à tube trois fois plus long que le

calyce, à cinq divisions égalant un peu moins de moitié la longueur du tube, de couleur saumon, obtuses et ornées chacune de trois faisceaux de stries. — Étamines ayant cinq anthères de couleur bleu-lavande, insérées au sommet du tube de la corolle et alternant avec ses divisions. — Pistil à un stigmate allongé ; ovaire trigone, nu au fond du calyce.

M. VIVIAND-MOREL dit avoir reçu plusieurs fois cette plante de personnes qui l'avaient cueillie près des jardins où elle est cultivée, de sorte qu'il y a lieu de croire qu'en Alsace et dans les environs de Saint-Germain-des-Fossés, elle est échappée de cultures. Les botanistes allemands ont déjà signalé depuis longtemps la facilité avec laquelle la *Collomia grandiflora* se propage hors des jardins d'agrément.

Dans le Catalogue des plantes vasculaires du bassin du Rhône, notre collègue, M. Saint-Lager, a émis le soupçon que le chef de file de la famille des Polémoniacées, le *Polemonium caeruleum*, dont on a constaté l'existence sur plusieurs points du Jura neuchatelois et français, du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire, des Pyrénées centrales, n'est pas une plante autochtone en France, ni même dans les divers pays de l'Europe centrale où on l'a observé à l'état toujours sporadique. En effet, son existence en des stations restreintes et séparées par de grands espaces semble indiquer une origine étrangère qu'il faudrait chercher dans les contrées où elle offre le maximum de densité.

---

### SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1886

---

PRÉSIDENTE DE M. PÉTEAUX

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Les *Radula* européennes ; monographie du genre *Physotium*, par M. Jack, de Constance, offert par l'auteur. — Bulletin de la Société botanique de France, XXXIII, Revue bibliographique C ; Compte rendu des séances, 5. — Revue de botanique dirigée par M. Lucante, 53, novembre. — Feuille des Jeunes naturalistes, 193, 1886. — Revue bryologique, dirigée par M. Husnot, XIII, 6. — Annales de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, XVIII, 4. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône, 388, 1886. — Société royale de botanique de Belgique, comptes-rendus des séances des 11 juillet et 9 octobre 1886. — Annales de la Société royale malacologique de Belgique, XX, 1875. — *Malpighia*, I, 1, 2, 3. — Bulletin of the Torrey Botanical Club, XII, 11. — *Botanische Zeitung*, 45, 46, 1876.

## ADMISSION

M. Rambaldy (Jean-André), demeurant à Lyon, rue Tramassac, 26, est admis comme membre titulaire de la Société.

## COMMUNICATIONS

M. PÉTEAUX présente quelques Champignons cueillis récemment à la Pape et à Ecully : *Nectria cinnabarina*, *Xylaria polymorpha*, *Dacdalea quercina*, *Hypholoma fasciculare*, *H. sublateritium*, *Omphalia clavipes*, *O. flaccida*, *O. cerussata*, *Xylaria hypoxylon*, *Collybia laccata*, *Schizophyllum commune*, *Tricholoma personatum*, *T. sulphureum*. Cette dernière espèce passe pour vénéneuse ; cependant un chien à qui M. Péteaux en a fait manger n'en a pas paru le moins du monde incommodé.

*Amanita phalloides*. M. Péteaux rappelle qu'un seul chapeau de cette espèce a causé la mort de cinq personnes, d'après le témoignage de M. Quélet.

*Armillaria mellea*. M. Péteaux a expérimenté sur lui-même cette espèce regardée autrefois comme vénéneuse et il déclare qu'elle est parfaitement comestible et même préférable à beaucoup d'autres et notamment au *Lactarius deliciosus*, lequel décidément ne mérite pas le nom flatteur qu'il a reçu. La saveur amère de l'*Armillaria mellea* disparaît après la cuisson. Toutefois le stipe est coriace et doit être rejeté.

M. VEULLIOT fait remarquer que l'espèce appelée par M. Quélet *Omphalia flaccida* n'est autre que le *Clitocybe flaccida* de Fries. Le genre *Clitocybe* a été supprimé dans le nouvel ouvrage publié par M. Quélet sous le titre d'*Enchiridion Fungorum*.

A cette occasion, M. Veulliot donne un aperçu des principales modifications apportées par le savant mycologue à la classification des Champignons *Hyménomycètes*, *Gastromycètes* et d'une partie des *Ascomycètes*. L'auteur ne s'est pas occupé des *Coniomycètes*, des *Hyphomycètes*, non plus que des *Myxomycètes*.

Les changements sont surtout nombreux dans le groupe des Agarics. Les genres *Armillaria* et *Tricholoma* ne sont plus que des sections du genre *Gyrophila*.

Le genre *Clitocybe*, comme il a été dit plus haut, a été fondu dans le genre *Omphalia*.

De nouveaux genres ont été créés, tels sont : *Omphalina*, *Calathinus*, *Rhodophyllus*, *Dryophila*, *Pluteolus*, *Geophila*, *Drosophila*, *Coprinarius*, *Dictyopus*.

Les *Entoloma*, *Leptonia*, *Eccilia*, *Nolanea*, *Claudopus*, *Pholiota*, *Flammula*, *Hebeloma*, *Naucoria*, *Stropharia*, *Psilocybe*, *Hypholoma*, *Psathyra*, *Panaeolus*, *Psathyrella* qui, dans l'ouvrage de Fries, étaient seulement des divisions du vaste genre *Agaricus*, deviennent de simples divisions des genres nouveaux et ne servent plus à dénommer les espèces.

Le genre *Boletus* a été scindé en sept genres, le genre *Polyporus* en onze, le genre *Hydnum* en quatre.

Le *Boletus edulis* (Cèpe comestible) est devenu *Dictyopus edulis*.

Le *Polyporus fomentarius* (Amadouvier) après avoir reçu l'appellation redondante *Fomes fomentarius*, est nommé *Placodes fomentarius*.

Le *Polyporus igniarius*, voisin du précédent, a subi les mêmes vicissitudes, sa seconde étape était *Fomes igniarius*, la troisième est *Phellinus igniarius*, etc.

Des changements analogues ont été introduits dans d'autres groupes. Dans l'ancien genre *Peziza* sectionné, il y a peu de temps, en plusieurs genres, de nouvelles coupes génériques ont été faites et douze genres nouveaux ont été créés, quelques-uns reproduisant les anciennes divisions ou sous-divisions de Fries.

*Morilla* a remplacé *Morchella*, comme *Pratella*, dans les Agarics, a remplacé *Psalliota* ; M. Quélet dit, pour la Morille commune, *Morilla esculenta*, au lieu de *Morchella esculenta* ; pour le Champignon de couche *Pratella campestris*, au lieu de *Psalliota campestris*, la première dénomination se trouvant d'ailleurs dans l'ouvrage de M. Gillet.

Les genres *Bovista* et *Lycoperdon* ont disparu et sont remplacés par les genres *Globaria* et *Utraria*. M. Quélet dit *Globaria gigantea* au lieu de *Lycoperdon giganteum* ; la Vesse-loup commune est devenue *Utraria gemmata*, au lieu de *Lycoperdon gemmatum*, etc.

Si quelques espèces nouvelles ont été introduites dans l'ouvrage, ce qui était d'ailleurs nécessaire par suite des découvertes

récentes, un assez grand nombre d'autres ont perdu leur autonomie et n'ont été rappelées que comme sous-espèces ou variétés d'espèces types. Ces réductions légitimes, dont il faut féliciter l'auteur, ont pour résultat de simplifier la nomenclature en supprimant des créations qui reposent parfois sur des caractères incertains ou de peu de valeur.

M. VIVIAND-MOREL fait ressortir les avantages du morcellement des genres, par la création de noms nouveaux qui rappellent et précisent les caractères d'un groupe ; il cite des exemples tirés de la nomenclature des phanérogames.

M. VEULLIOT pense qu'il n'y a pas utilité à scinder certains genres, malgré le nombre de leurs espèces ; mais qu'il y a lieu, tout en maintenant le nom générique, de créer des divisions, toujours utiles et souvent indispensables.

M. SAINT-LAGER estime que la scission des genres riches en espèces est toujours avantageuse au point de vue de l'étude. Nombreux sont les exemples qui prouvent cette vérité. On sait que dans le *Pinax* de G. Bauhin et dans les *Institutiones* de Tournefort, la vaste famille des Graminées était divisée en treize genres, *Nardus*, *Arundo*, *Triticum*, *Zea*, *Hordeum*, *Secale*, *Avena*, *Mays*, *Oryza*, *Milium*, *Panicum*, *Phalaris* et *Gramen*. Ce dernier, qui comprenait la plupart des Graminées sauvages a été, grâce aux observations de Scheuchzer, de Linné, de Pailisot de Beauvois, de Gaudin et de quelques autres agrostologues, remplacé par plusieurs genres bien déterminés. Une réforme non moins heureuse a été apportée dans la classification des genres de la famille des Cypéracées et des Joncées, réduits autrefois aux genres *Cyperus*, *Gramen cyperoides*, *Gramen junceum* et *Juncus*.

Dans le *Species plantarum* de Linné, il n'existe qu'un genre de *Lichen*. — Dans ce même ouvrage, les Mousses sont assurément mieux divisées, cependant le genre *Hypnum* est beaucoup trop vaste. Aussi, a-t-on généralement adopté les subdivisions créées par Bruch et Schimper sous les désignations de *Homalothecium*, *Isothecium*, *Orthothecium*, *Camptothecium*, *Brachythecium*, *Ptychodium*, *Eurhynchium*, *Rhynchostegium*, *Thamnum*, *Plagiothecium*, *Amblystegium*, *Hylocomium*, etc.

Fries a certainement rendu un grand service à la science mycétologique en divisant le genre *Agaricus* qui ne comprenait pas moins de 1,500 espèces. Néanmoins, de peur d'exciter les réclamations des paresseux qui répugnent à tout changement apporté à leurs habitudes, il a conservé encore un genre *Agaricus* comprenant des centaines d'espèces et il s'est borné à le diviser en sections. MM. Quélet et Gillet, comprenant bien que la plupart des botanistes n'accordent pas aux sections une juste importance, n'ont pas hésité à élever celles-ci à la dignité de genre. L'expérience a prouvé que ces savants auteurs avaient eu l'exacte notion des nécessités de la pratique, et depuis leurs travaux, le genre *Agaricus* est allé rejoindre au Musée des antiques les anciens genres *Lichen* et *Gramen*.

Sans doute il ne faut pas trop se hâter de transformer en genres les sections; mais lorsque celles-ci sont établies depuis longtemps, et que leur connaissance est indispensable à la diagnose d'espèces nombreuses, on ne doit se faire aucun scrupule de leur donner un rang plus élevé dans la hiérarchie. Un exemple va faire comprendre l'utilité des démembrements dans les genres riches en espèces. Le genre *Carex* comprend plus de cinq cents espèces, dont cent environ existent en France; aussi est-il l'épouvantail des botanistes. Non seulement on voit les débutants refuser de l'étudier, mais même on remarque que parmi les adeptes déjà expérimentés, il en est beaucoup qui, tout en acceptant les espèces envoyées et nommées par un connaisseur, se gardent bien d'essayer de diagnostiquer eux-mêmes celles qu'ils rencontrent dans leurs herborisations. Ce découragement et cette répugnance ne tiennent pas à la difficulté intrinsèque de l'étude des *Carex*, mais viennent de ce que les botanistes dont il s'agit ne sont jamais parvenus à garder dans leur mémoire le souvenir de la définition des trois groupes principaux de *Carex* :

1° *Monostachyae*, à épi terminal simple ayant des fleurs androgynes, c'est-à-dire mâles et femelles (*pulicaris*, *pauciflora*, — *dioeca*, *Davalliana*) :— 2° *Homæostachyae* à épi terminal composé d'épillets androgynes (*brizoides*, *echinata*, *muricata*, *paniculata*, etc.); — *Heterostachyae* à épi terminal ne contenant que des fleurs à étamines, les autres épis n'ayant que des fleurs femelles (*ampullacea*, *hirta*, *distans*, *ferruginea*, *ornithopoda*, *praecox*, *glauca*, *panicea*, *acuta*, etc.)

Que faut-il donc faire pour que cette classification indispensable se grave définitivement dans la mémoire? En vertu du sage aphorisme de Linné « *nomina si desunt, perit cognitio rerum* », il suffit de donner un nom générique à chacune de ces trois sections. On devra conserver la dénomination de *Carex* aux espèces *Heterostachyae*, lesquelles sont d'ailleurs les plus nombreuses; on appellera *Caricia* le genre comprenant les espèces *Homæostachyae* et *Caricispica* le genre peu nombreux des espèces *Monostachyae*.

M. Saint-Lager ayant voulu mettre à l'épreuve la valeur mnémonique des dénominations qu'il propose, a conduit en diverses localités marécageuses quelques jeunes botanistes qui déclaraient n'avoir jamais pu parvenir à déterminer sûrement les *Carex*. La définition des trois termes génériques ayant été bien comprise par ces jeunes étudiants, il n'y eut de leur part aucune hésitation relativement à la détermination du genre: « Cette espèce appartient au genre *Carex*, cette autre au genre *Caricia*, la troisième au genre *Caricispica* ». A l'aide de trois clefs préparées à l'avance, le diagnostic de l'espèce se fit avec la plus grande facilité. Dorénavant la notion des caractères génériques restera indissolublement attachée dans leur esprit aux trois noms de *Carex*, *Caricia* et *Caricispica* (1).

Cet exemple montre que la création de nouveaux genres, nettement caractérisés, bien loin de surcharger la mémoire, est au contraire pour celle-ci un véritable soulagement.

---

### SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1886

---

PRÉSIDENCE DE M. PÉTEAUX

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

---

(1) Ces trois noms ont été choisis parce que, contenant le même radical, ils sont faciles à retenir; mais il est évident qu'ils ne sont pas sacramentels et pourraient être remplacés, du moins deux d'entre eux, par les expressions de *Psyllophora* et de *Vignea* qui ont été employées pour représenter la section des *Monostachyae* et des *Homæostachyae*. Cependant le nom de *Vignea* ayant reçu de Reichenbach et de Koch une acception différente, ne mérite pas d'être retenu. Le nom de *Psyllophora* (*psylla* puce) rappelle que les *Carex* de la section des *Monostachyae* ont habituellement une couleur pareille à celle des puces, d'où le nom de *Carex pulicaris* (*pulex*, puce) donné à l'un d'eux. On choisira entre *porte-puces* et *Caricispica*.